

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :			
Opérateur	Orange	Arrdt	20 ^{ème}
Nom de site	PLACE OCTAVE CHANUTE	Numéro	80167U8
Adresse du site	50, rue du Capitaine Ferber	Hauteur	R+10 (40,10 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Un autre opérateur présent sur le site BT (100°, 220° et 310°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non
Calendrier de suivi du dossier			
Date de validation de la version précédente du dossier			03/07/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)			07/01/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)			07/03/2021
Historique et contexte	Activations des 3 antennes inactives du dossier précédent		
Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 70°, 190° et 310°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans un rayon de 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 70° <5V/m - 190° <4V/m - 310° <4V/m 5G : 70° <2V/m - 190° <3V/m - 310° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	24,35 m		
Incidence visuelle			
Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 70°, 190° et 310° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts		
Intégration antennaire	Aucune modification		
Zone technique	Aucune modification		
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :		
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable <input type="checkbox"/>
			Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 70°	Azimut 190°	Azimut 310°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 3 et 4	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	13.50	10.50	16.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 70, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 13.50 m.



Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 190, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 13.50 m.



Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 310, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 13.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

	Azimut 70°	Azimut 190°	Azimut 310°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 2 et 3	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	13.50	13.50	13.50

Vue des Antennes Avant/Après



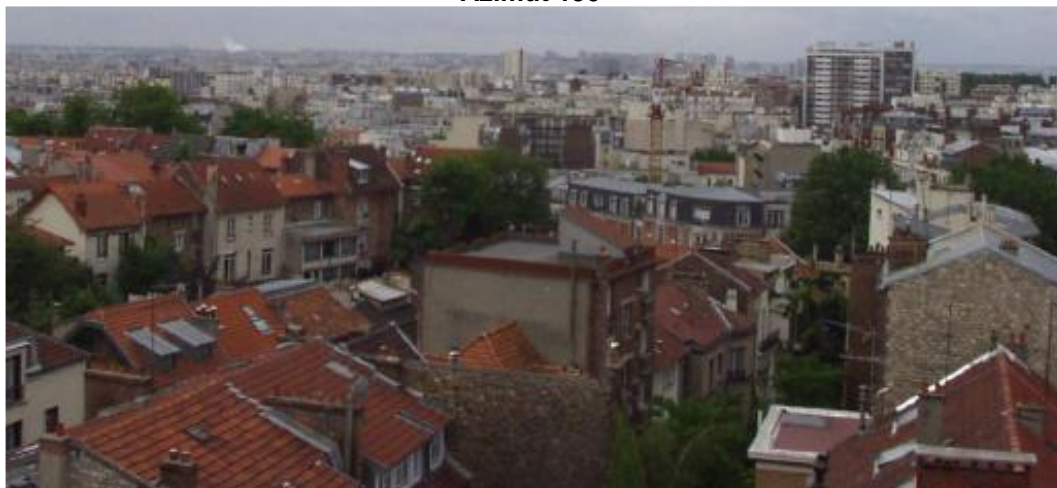
AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 70°



Azimut 190°



Azimut 310°

